



ASSOCIATION CLEF
COMMUNIQUER, LIRE, ÉCRIRE, FORMER

WWW.CLEF89.FR



ÉPREUVES LINGUISTIQUES POUR L'ACCÈS À LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Le **TCF-ANF** pour l'accès à la nationalité française est destiné aux personnes souhaitant acquérir la nationalité française par décret ou par mariage et devant justifier de la maîtrise du français au niveau B1 oral du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Le TCF-ANF comporte deux épreuves :

- **Compréhension orale** (Questionnaire à choix multiple de 29 items) 30 minutes
- **Expression orale** (Entretien individuel, 3 tâches) 12 minutes

L'attestation des résultats, valable 2 ans, est à joindre à votre dossier de demande d'acquisition de la nationalité française si vous avez atteint le niveau B1 pour chacune des deux épreuves.

Le coût de la prestation est de 100€ à régler à l'inscription :

Non remboursable à l'exception des cas de force majeure. En effet, si le jour du test, le candidat ne peut assister à la passation pour des raisons indépendantes de sa volonté (maladie, problème de transport, décès d'un proche, grève), il peut demander le report gratuit de sa passation à une date ultérieure à condition de présenter un justificatif administratif valable.

Candidat : Madame Monsieur

NOM (naissance et d'usage) :

Prénom :

Adresse :

Téléphone portable (obligatoire) : -

Date **et** pays de naissance :

Nationalité actuelle :

Langue usuelle (langue utilisée au quotidien) :

Handicap visuel ou auditif : OUI NON Précisez lequel :

Sait lire (QCM : phrases à lire) OUI NON

Session prévue à **Joigny le** :

Signature précédée de la mention « LU et APPROUVE »

Pour plus d'informations : <http://www.ciep.fr/tcf-anf>

Siège de l'association : 5, avenue Charles de Gaulle – 89000 AUXERRE – 03 86 94 27 96

N° SIRET - 517 417 671 00024 - APE / 9499Z – Agrément formation n° 26 89 01003 89

Association CLEF (Communiquer Lire Ecrire Former)

INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS

Par courrier ou sur place

Association CLEF 5, avenue Charles de Gaulle 89000 AUXERRE :

Veillez vous munir de :

- ✓ Ce formulaire d'inscription dûment complété et signé avec la mention « lu et approuvé »,
- ✓ Un paiement de 100€ en espèces sur place ou par chèque à l'ordre de « Association CLEF » (date limite d'inscription sur logiciel, prévoir le temps d'envoi par courrier),
- ✓ Une enveloppe lettre suivie documents 100 gr 229x324mm avec votre nom et votre adresse, pour l'envoi de votre attestation TCF ANF à votre attention,
- ✓ Une copie de votre carte de séjour en cours de validité.

CALENDRIER DES EXAMENS 2019 – 1^{er} semestre (janvier-juin)

<u>TCF-ANF</u>	Date du test passation	<u>Date limite Inscription sur logiciel par CLEF jusqu'au</u>	Lieu passation
Janvier	Mercredi 30 janvier	Vendredi 04 janvier à 12h	Joigny
Février	Mardi 26 février	Jeudi 31 janvier à 12h	Joigny
Mars	Jeudi 21 mars	Lundi 25 février à 12h	Joigny
Avril	Mardi 30 avril	Mercredi 03 avril à 12h	Joigny
Mai	Mardi 21 mai (31/05)	Mardi 23 avril à 12h	Joigny
Juin	Vendredi 28 juin	Lundi 03 juin à 12h	Joigny

❖ Une convocation vous sera envoyée 10 jours avant l'examen.

❖ Le jour de l'examen, vous devrez être muni(e) de :

- ✓ votre convocation, document sans lequel vous ne serez pas autorisé(e) à composer ;
- ✓ une pièce d'identité officielle avec une photo récente, document sans lequel vous ne serez pas autorisé(e) à composer ;
- ✓ un stylo à bille noir pour permettre la correction par scanneur. Il ne doit s'agir ni d'un crayon papier, ni d'un feutre.

Pour plus d'informations : <http://www.ciep.fr/tcf-anf>

Siège de l'association : 5, avenue Charles de Gaulle – 89000 AUXERRE – 03 86 94 27 96

N° SIRET - 517 417 671 00024 - APE / 9499Z – Agrément formation n° 26 89 01003 89